

**DEMANDE DE LOGEMENT**  
**LISTE DES PIÈCES A JOINDRE PAR LE DEMANDEUR**  
**ET PAR L'ENSEMBLE DES PERSONNES OCCUPANT LE LOGEMENT**

**IMPORTANT**

**Ne rien agraffer**

Votre candidature ne pourra être examinée que si l'ensemble de ces pièces est joint à votre demande

- Carte nationale d'identité pour les demandeurs de nationalité française (une copie recto-verso)
- Carte de séjour pour les demandeurs de nationalité étrangère (une copie recto-verso)
- Livret de famille (une copie de chaque page)
- Copie de la carte vitale
  
- Vous êtes séparé : un copie de l'ordonnance de non-conciliation datant de moins de 6 mois ou un justificatif judiciaire attestant la séparation de corps.
- Vous êtes divorcé : une copie de l'acte d'état civil mentionnant le divorce en marge

---

**□ 3 derniers justificatifs de revenus mensuels**

- Vous êtes salariés : copies des 3 derniers bulletins de salaires et une copie de votre contrat de travail ou une attestation originale de l'employeur datée de moins de 3 mois précisant la date d'embauche la durée du contrat, la fonction exercée et le salaire net perçu.
- Vous êtes au chômage : copie des 3 dernières attestations de versement Assedic et de la notification Assedic précisant le montant des indemnités ainsi que la période de versement.
- Vous êtes retraité : une attestation des différentes caisses de retraite précisant le montant des pensions mensuelles ou trimestrielles, ainsi que le montant des complémentaires
- Vous êtes indemnisé par la Sécurité Sociale : copie des 3 derniers relevés de prestations CPAM ainsi qu'une attestation CPAM en cas de longue maladie.

---

**□ Avis d'imposition sur les revenus (Deux dernières années)**

- Copies des 4 pages des deux derniers avis d'imposition sur les revenus pour chaque occupant du logement

---

**□ Dernières quittances de loyer du logement actuel**

- 3 dernières quittances de loyer  
ou
- Attestation originale du bailleur datée de moins de 3 mois précisant que vous êtes à jour dans le paiement de vos loyers ainsi que le montant du loyer mensuel acquitté  
ou
- Un certificat d'hébergement précisant la date de début d'hébergement (joindre un justificatif de domicile de l'hébergeant : une copie de la dernière taxe foncière ou une copie de la dernière quittance)  
ou
- Si vous êtes propriétaire : une copie de la taxe foncière, le tableau d'amortissement si un prêt est encore en cours ou un justificatif de la banque précisant que le bien est payé

---

**□ Notification de la Caisse d'Allocations Familiales précisant le montant des prestations dont vous bénéficiez**

**Tout dossier incomplet ne pourra être traité.**